



Chers membres du comité, chers membres, chers compatriotes et chers compagnons de lutte,

en ce jour de votation, le 27 septembre 2026, je m'adresse à vous avec un message sans équivoque. Le Conseil fédéral et le Parlement ont réussi, grâce à leur propagande massive, à faire échouer l'initiative sur la neutralité dans l'intérêt de Bruxelles. Alors que d'innombrables citoyens ont réclamé un OUI clair en faveur d'une neutralité suisse perpétuelle et armée, l'establishment politique de Berne a atteint son objectif. Mais ne nous leurrons pas : même en cas de OUI dans les cantons, la majorité pro-européenne de Berne aurait trouvé les moyens de contourner la volonté populaire – tant nous sommes déjà profondément pris dans l'étau de l'UE.

Que signifie ce « NON » ? Ne parlons pas de gagnants et de perdants. Le fait est que, avec ce résultat, nous sommes tous perdants, car notre sécurité et notre souveraineté ont été bradées.

Mais le point essentiel est le suivant : la Constitution fédérale n'a pas été abolie aujourd'hui ! Les articles 173 et 185 inscrivent de manière irrévocable l'obligation stricte de préserver la neutralité pour l'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral. Lorsque cette Constitution fédérale a été élaborée, le principe fondamental de la bonne foi prévalait encore. À l'époque, on scellait une vente de bétail par une poignée de main et une parole valait bien une parole. Dans notre société d'aujourd'hui, gâtée par la prospérité, cela ne semble plus avoir aucune valeur. Le mensonge, la tromperie et le non-respect de la parole sont devenus monnaie courante dans les plus hautes sphères de la politique bernoise.

La conclusion pour nous, qui partageons les mêmes idées, ne peut donc être que la suivante : maintenant plus que jamais ! À partir d'aujourd'hui, nous sommes confrontés à un défi de taille. Nous devons surveiller de très près les parlementaires fidèles à Bruxelles et le Conseil fédéral, et dénoncer sans pitié la moindre violation de la neutralité, aussi minime soit-elle. Les articles 173 et 185 sont nos outils pour contrôler le système.

La lutte pour une véritable neutralité suisse armée n'est pas terminée à la date d'aujourd'hui – elle vient tout juste de recommencer ! Nous mènerons cette lutte avec plus de fermeté, d'obstination et de détermination que jamais.

Profitez malgré tout de cette journée, ne perdez pas courage et continuez à vous battre de toutes vos forces pour une Suisse libre !

Cordialement.

Hans Rickenbacher, président, ancien membre du comité de direction de « Pour une armée de milice forte », 27 septembre 2026

Case postale

8887 Mels

Tél. +4179 611 04 25

E-mail : hans.rickenbacher@gruppe-giardino.ch